

PROMOTION INTERNE EXCEPTIONNELLE 2024 POUR LES SECRETAIRES GENERAUX DE MAIRIE

INSCRIPTIONS :
Date limite de
réception des
dossiers complets
au CDG
le 15 octobre 2024



VERS CATEGORIE B
Rédacteur

Cadre réservé au CDG 48 :

Conditions remplies : oui non

Le décret n°2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires de mairie pose **deux conditions à remplir au 1^{er} janvier 2024** pour pouvoir être inscrit sur la liste d'aptitude permettant une nomination dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux :

- **1^{ère} condition, au 1^{er} janvier 2024**

Être fonctionnaire titulaire sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe ou de 1^{ère} classe, quel que soit le temps de travail dans la collectivité,

- **2^{ème} condition, également au 1^{er} janvier 2024**

Compter au moins 4 ans de services publics effectifs dans les fonctions de secrétaire général de mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants, en qualité d'agent titulaire ou contractuel sur les grades d'adjoint administratif territorial ou d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} ou de 1^{ère} classe.

ATTENTION : Selon l'article 16 du décret n°2008-512 du 29 mai 2008, « Pour être inscrit sur la liste d'aptitude de la Promotion Interne, l'agent doit être à jour des obligations de formation de professionnalisation » avec attestations du CNFPT. En l'absence du nombre de jours suffisant (2 jours sur les 5 dernières années) et justifié le dossier sera rejeté.

NOM de la Commune :

Nombre d'habitants de la Commune

NOM et Prénom du Maire :

Situation au 1^{er} janvier 2024 du fonctionnaire proposé

Nom et prénom du fonctionnaire :

Grade au 01/01/2024 :

Attention réservé aux adjoints administratifs territoriaux principaux de 2^{ème} classe ou de 1^{ère} classe exclusivement

Exerce actuellement les fonctions de secrétaire général(e) de mairie : OUI NON

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC CE DOSSIER

- Le présent **formulaire**, complété et **signé** par l'autorité territoriale
- Les **attestations de formation de professionnalisation** CNFPT sur les 5 dernières années
- La **fiche de poste** de l'agent et l'**organigramme** de la collectivité
- l'ensemble des **arrêtés de NBI** relatifs à l'exercice des fonctions de secrétaire de mairie tout au long de la carrière, ainsi que le dernier arrêté relatif à la situation de l'agent.
- l'arrêté des lignes directrices de gestion en promotion interne de votre collectivité

Services antérieurs de l'agent en tant que secrétaire général de mairie

Mentionner dans le tableau ci-dessous **uniquement** les périodes des services effectués en qualité que **secrétaire général de mairie dans une commune de moins de 2000 habitants, jusqu'au 31/12/2023 inclus.**

Attention : Ces fonctions ne doivent pas être confondues avec un poste d'agent/secrétaire administratif ayant en charge des missions d'accueil, de services à la population ou encore d'assistant administratif ou d'agent en charge de certaines tâches administratives.

Nom de la Commune	Période (du .../.../... au ... /.../....)	Grade	Stagiaire / titulaire ou contractuel	Durée (an / mois / jours)
Soit une ancienneté totale au 01/01/2024 :				

Indiquer si des périodes de détachement, disponibilité, congé parental et exclusion ont eu lieu durant les périodes d'exercice de fonctions de secrétaire général de mairie mentionnées dans le tableau ci-dessus :

- Périodes de détachement : du.....au.....
du.....au.....
- Périodes de disponibilité : du.....au.....
du.....au.....
- Périodes de congé parental : du.....au.....
du.....au.....
- Exclusion temporaire : du.....au.....

Attestation de l'autorité territoriale

Je soussigné(e), maire de la Commune de certifie que :

- M./Mme.....
exerce les fonctions de secrétaire général(e) de mairie de ma commune depuis le
- Et il/ elle perçoit à ce titre la NBI de 30 points.
- Et il/elle est le seul agent de la collectivité positionné sur les fonctions de secrétaire général(e) de mairie.
- Les renseignements du présent dossier sont exacts et complets

Fait à le

Signature et cachet de l'autorité territoriale